

favorablement l'initiative prise par le Canada en vue d'ouvrir son marché aux exportations des pays les moins avancés, mais on formule également des critiques envers les pratiques canadiennes dans des domaines comme les exportations d'armes, les pratiques socialement responsables des entreprises actives à l'étranger (notamment dans les zones de conflit) et l'application des normes relatives aux droits de la personne, au travail et à l'environnement dans nos relations avec les autres pays. Certains participants estiment qu'un dialogue constructif est le moyen le plus réaliste de marquer des progrès à cet égard, mais plusieurs autres souhaitent que le Canada fasse preuve de plus de fermeté pour rappeler à nos propres gouvernements, agences d'exportation et entreprises, ainsi qu'à nos partenaires, qu'ils doivent souscrire aux normes reconnues à l'échelle internationale.

Les opinions divergent en ce qui a trait aux orientations globales de l'économie mondiale. Certains participants affirment que la poursuite de la libéralisation économique stimulera la prospérité au Canada et contribuera à la croissance de l'économie mondiale tout en étant compatible avec les besoins sociaux et environnementaux. À l'inverse, de nombreux intervenants contestent cette notion et réclament des garanties assurant la conformité des accords économiques internationaux avec les droits de la personne, la diversité culturelle et la viabilité de l'environnement, de même que des mesures protégeant expressément les services publics essentiels au Canada (notamment l'assurance-santé et l'éducation). Certains recommandent même que nous examinions toutes les relations économiques internationales du point de vue des droits de l'homme et du développement démocratique, reflétant ainsi l'opinion suivant laquelle la confiance du public envers la valeur de la mondialisation ne se maintiendra que si ses bienfaits sont partagés de manière équitable.

## Efficacité de l'aide internationale et de la coopération pour le développement

*Pour commencer, le Canada devrait au minimum s'efforcer d'atteindre les buts fixés par les Nations Unies dans les Objectifs de développement du millénaire, notamment la réduction de moitié d'ici 2015 du nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté. [...] Le Canada devrait tenir ses propres engagements en matière d'aide extérieure en se fixant des cibles et des horizons, tout en encourageant les autres pays industrialisés à en faire autant. [...] Le Canada doit veiller à ce que ses politiques relatives au commerce international et à l'APD tiennent compte du point de vue des organisations locales de la société civile et des organismes d'État en ce qui concerne la préservation des économies et des services locaux.*

– Un participant

Dans l'ensemble, les participants au Dialogue sont nettement favorables à un accroissement de l'aide publique au développement (APD) et ils saluent la reprise des investissements du gouvernement dans ce secteur. Compte tenu de la baisse des niveaux d'APD observée au Canada ces dernières décennies comparativement à d'autres pays donateurs, certains réclament une augmentation plus forte et plus rapide afin de regagner le terrain perdu. L'élimination de la pauvreté, la justice sociale, les droits de la personne, la gouvernance et le développement durable sont les objectifs privilégiés par les intervenants. On préconise une concentration accrue de l'aide dans des domaines correspondant aux principaux atouts du Canada, tels que l'éducation et la formation, la santé, l'agriculture, les infrastructures et les technologies de l'environnement. Certains continuent de reprocher à l'aide canadienne de rester trop liée à des considérations économiques intérieures et à des